

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> Anne Emery-Torracinta, Prunella Carrard, Marie Salima Moyard, Marion Sobanek, Irène Buche, Lydia Schneider Hausser*

*Date de dépôt : 3 septembre 2013*

## **Proposition de motion**

### **Premiers secours : sauver des vies grâce à des gestes simples !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'étude menée récemment en Suisse sur les compétences de la population en matière de premiers secours ;
- les graves lacunes mises en évidence à ce propos et confirmées par les observateurs (professionnels de la santé, samaritains) ;
- le fait que des gestes simples, comme le massage cardiaque, peuvent sauver des vies

invite le Conseil d'Etat

- à présenter au Grand Conseil un état des lieux de ce qui se fait aujourd'hui à Genève en matière de premiers secours (où, quand, comment ?) ;
- à développer en conséquence un plan d'action pour augmenter les compétences de la population en la matière, comme par exemple les possibilités de cours lors du cursus scolaire et les formations continues pour la fonction publique.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

« Arrêt cardiaque dans la rue : le pire est de ne rien faire » titrait la Tribune de Genève dans un article récent consacré au cas d'une Genevoise qui s'était effondrée en pleine rue et n'avait pu être sauvée que grâce au massage cardiaque prodigué par un passant<sup>1</sup>. Et pourtant, comme le rappelait le quotidien en citant le Dr Marc Niquille, un médecin des HUG, « en 2012, il y a eu 349 arrêts cardiaques. Seuls 20% ont bénéficié de mesures de réanimation par un tiers... c'est un taux extrêmement bas ».

Le cas de cette Genevoise fait écho à une étude européenne (menée dans notre pays par le TCS et l'Alliance suisse des Samaritains) sur les compétences de la population en matière de premiers secours. Les résultats publiés au printemps dernier sont plutôt inquiétants<sup>2</sup>. Ainsi, 18% des personnes interrogées en Suisse n'ont jamais suivi de cours et :

**82.0%** ne connaissent pas le numéro européen d'urgence 112 (70% connaissent cependant le 144, valable uniquement en Suisse)

**62.8%** ne savent pas comment évaluer l'état d'un blessé

**72.0%** ne connaissent pas les étapes à suivre, dans le cas d'un blessé inconscient qui ne respire pas, pour effectuer une réanimation cardio-pulmonaire

**80.5%** ne savent pas comment aider une personne avec une plaie qui saigne abondamment

**59.1%** ne sont pas capables de mettre une personne inconsciente en position latérale de sécurité

**91.5%** ne sont pas en mesure d'effectuer en pratique la réanimation cardio-pulmonaire

---

<sup>1</sup> Voir la TdG du 20/8/13 et (partiellement) : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Arret-cardiaque-dans-la-rue-Le-pire-est-de-ne-rien-faire/story/25570933>

<sup>2</sup> Voir : <http://www.tcs.ch/fr/test-securite/tests/premiers-secours.php> et [http://www.samariter.ch/fr/i/communique-de-presse-du-19-mars-2013-\\_content---1--1071--1653.html](http://www.samariter.ch/fr/i/communique-de-presse-du-19-mars-2013-_content---1--1071--1653.html)

A noter également qu'en ce qui concerne les connaissances réelles<sup>3</sup>, notre pays se trouve classé en 7<sup>ème</sup> position sur 14.

Ces chiffres sont révélateurs et confirment les observations des HUG : l'immense majorité de nos concitoyens ne sait pas comment procéder à un massage cardiaque. Ils montrent également qu'avoir suivi une fois dans sa vie un cours de premier secours ne suffit pas : s'il n'y a que 18% des personnes interrogées qui n'en ont jamais eu, l'immense majorité se révèle incapable de pratiquer, si nécessaire, les gestes qui sauvent.

Cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons. Il faut notamment rappeler qu'une sensibilisation aux premiers secours ne signifie pas que les gestes ont bien été acquis. Dans le cas du permis de conduire, par exemple et indépendamment de la qualité – variable – des cours dispensés, l'attestation est délivrée pour autant que la personne ait suivi les cours, peu importe qu'elle ait assimilé ou non des compétences en la matière. De surcroît, les compétences acquises se perdent très vite, faute de pratique : en deux ans selon le Dr Niquille. Interrogé dans le même article, le médecin cantonal, Jacques-André Romand, renchérit : *« les gens sont effectivement sensibilisés au massage cardiaque mais l'effcience en pratique est très mauvaise. Ils n'ont pas une bonne assimilation des cours de premiers secours »*. En d'autres termes, il serait nécessaire de pouvoir répéter l'exercice de temps à autre.

Cette motion demande tout d'abord un état des lieux de ce qui se fait en la matière à Genève, de façon à ce que des mesures adéquates puissent être prises ensuite pour augmenter les compétences de la population.

Du fait qu'il est nécessaire de pouvoir répéter régulièrement ces gestes pour qu'ils soient acquis et efficaces, on pourrait parfaitement organiser des cours dans le cadre scolaire. Les jeunes seraient ainsi familiarisés à plusieurs reprises à l'apprentissage de ces gestes essentiels, ce qui favoriserait leur intégration. Cela pourrait se faire à plusieurs étapes de leur cursus scolaire (dès l'école primaire et jusqu'à la fin de la scolarité), comme c'est le cas, par exemple, pour l'éducation sexuelle ou routière. Les jeunes enfants sont d'ailleurs très réceptifs à ce genre d'apprentissages et peuvent parfaitement

---

<sup>3</sup> 19,5% ont une chaîne de réponses correcte en matière d'aide d'urgence ; l'Allemagne est en tête avec 32,5% et l'Italie en queue de classement avec 2,5%. L'enquête montre également le hiatus entre les connaissances supposées des personnes interrogées et la réalité : ainsi, près de la moitié des personnes interrogées en Suisses pensent savoir effectuer les gestes d'urgence !

acquérir les gestes qui sauvent<sup>4</sup>. Ultérieurement, les jeunes pourraient être motivés à pouvoir acquérir par ce biais une attestation valable ensuite pour le permis de conduire.

L'organisation de « formations continues » pour la fonction publique permettrait également de toucher beaucoup de monde, l'Etat étant le plus gros employeur du canton !

Sauver une vie grâce à des gestes simples : c'est possible ! C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les députés, nous sommes persuadés que vous ferez bon accueil à cette proposition de motion.

---

<sup>4</sup> Une nouvelle de l'AFP publiée en mars dernier dans un quotidien suisse mentionnait le cas d'une fille de 12 ans qui avait sauvé son père en pratiquant un massage cardiaque, grâce aux gestes appris à l'école. Voir : <http://www.lematin.ch/faits-divers/sauve-papa-victime-malaise-cardiaque/story/28394589>